



SOVEREIGN MILITARY HOSPITALLER ORDER
OF ST. JOHN OF JERUSALEM OF RHODES AND OF MALTA

PERMANENT OBSERVER MISSION TO THE UNITED NATIONS OFFICE
AND OTHER INTERNATIONAL ORGANIZATIONS IN GENEVA

Conseil des droits de l'homme - 38ème session - Point 3
Dialogue interactif avec la
Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains

Déclaration du Professeur Michel Veuthey
Ambassadeur de l'Ordre de Malte
pour la lutte contre la traite des êtres humains
Observateur permanent adjoint
Genève, le 20 juin 2018

M. le Président,
Excellences,

L'Ordre de Malte tient à remercier la Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, la Juge Maria Grazia Giammarinaro, pour son très intéressant rapport (A/HRC/38/45).

Nous nous félicitons de ses recommandations visant à aider les États, les organisations internationales et la société civile à améliorer la protection des victimes et des victimes potentielles de la traite en mettant en œuvre les instruments juridiques internationaux et nationaux protégeant les victimes de la traite des personnes, les réfugiés et les enfants.

Monsieur le Président, permettez-nous de poser deux questions à la Rapporteuse spéciale :

- Premièrement, serait-il possible d'inclure le **rôle des organisations confessionnelles** (FBOs) dans la prévention de la traite des êtres humains, ainsi que dans la protection et la réhabilitation des victimes et des survivants ? En outre, les valeurs universelles fondamentales - et les chefs religieux - pourraient-ils soutenir le respect effectif de la vie et de la dignité humaine de chaque être humain, quel que soit son statut juridique ? La Déclaration conjointe des religions contre l'esclavage moderne signée à Rome le 2 décembre 2014 et d'autres bonnes pratiques pourraient être des exemples parmi d'autres (www.bit.ly/FBOsHT).

- Deuxièmement, le Rapporteur spécial mentionne quelques bonnes pratiques, comme le Plan d'action national portugais (paragraphe 49 et 50). Serait-il possible de **rassembler ces bonnes pratiques des Gouvernements, ainsi que des organisations internationales et de la société civile sur un site web dédié** ? Ces exemples pratiques pourraient ainsi être facilement consultés, régulièrement mis à jour et contribuer à la prévention efficace de la traite des êtres humains, ainsi qu'à la protection des victimes et à la réadaptation et la réinsertion des survivants (www.bit.ly/GOODPRACTICES).

La prévention et la lutte contre la traite des êtres humains est une tâche énorme. L'Ordre de Malte tient à rendre hommage à toutes celles et à tous ceux qui luttent contre ce fléau contemporain. Cela inclut, mais sans s'y limiter : les fonctionnaires, les travailleurs sociaux et humanitaires, les médecins, les éducateurs et, bien sûr, **les survivants eux-mêmes**, qui témoignent et aident les autres à échapper à l'esclavage moderne et à retrouver leur dignité humaine.